

Exercice d'évacuation

👉 Organise l'évacuation et respecter les consignes de sécurité.

Public : Tous salariés (pas de pré-requis), et équipiers d'évacuation désignés dans l'entreprise.

Durée : 3 heures

Modalités et délais d'accès : nous consulter.

Modalités d'évaluation :
Un compte rendu est effectué.

Un débriefing avec l'ensemble du personnel est réalisé après l'exercice.

Objectifs de la formation :

- Maîtriser l'organisation de l'évacuation.
- Tester l'efficacité des procédures liées à l'évacuation.
- Evaluer les capacités du personnel à évacuer dans le calme et dans l'ordre.

Pédagogie :

- **Mises en situation :**
Déclenchement de l'alarme/alerte.
Mise en situation avec fumées froides.

Matériel pédagogique :

- Machine à fumée

Lieu, dates, tarifs : nous consulter

Accès en situation de Handicap :

Nous mettons tout en place pour pouvoir accueillir les personnes en situation de handicap.

PROGRAMME

Rappel réglementaire: Code du Travail : Article R4227- 39

« La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et des visites périodiques du matériel et des exercices, au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premiers secours, et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires. Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois »



1. Prise de contact avec les personnes responsables de l'exercice

2. Visite du site avant l'exercice

3. Mise en place d'un scénario

4. Déclenchement du scénario

5. Exercice d'évacuation

- ▶ Exercice réel avec déclenchement de l'alarme.
- ▶ Chronométrage et analyse de l'évacuation par le formateur.
- ▶ Débriefing oral.

▶ Un compte-rendu écrit est rédigé par la suite : il reprend les temps de l'évacuation, les points positifs et négatifs, les points à améliorer. Sont également listés les matériels manquants.

